

## **ATELIER DU DAPSA 2015 (Fondation De France)**

### **ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE EN DIFFICULTE :**

#### **FAVORISER L'ACCES AUX SOINS DES NOUVEAU-NES EXPOSES A L'ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE**

Les ateliers sont ouverts aux professionnels (groupe de 10 à 15 participants) intervenants auprès de familles dont un nouveau-né nécessite une vigilance et éventuellement des soins suite à une exposition à l'alcool pendant la grossesse. Ces professionnels peuvent intervenir auprès d'adultes (soins, maternité, hébergement, suivi social,...) ou d'enfants (néonatalogie, Protection Maternelle et Infantile, crèche, Aide Sociale à l'Enfance, CAMSP, scolarité,...).

Les ateliers sont construits autour de quatre séances de 4h. Chaque séance est composée d'un temps d'exposé réalisé par un ou plusieurs intervenants professionnels et d'un temps de réflexion et d'analyse entre participants animé par une formatrice professionnelle ayant une bonne expérience du milieu addictologique ainsi que par une pédiatre de PMI. Un professionnel du DAPSA participera également à l'ensemble des séances et en rédigera les comptes rendus remis à l'ensemble des participants.

A l'issue des ateliers une conférence de clôture sera organisée par le réseau et ouverte aux professionnels franciliens concernés par la problématique.

Ces ateliers ont pour vocation, pas tant de mettre en place un travail ou un transfert de connaissances sur le SAF et ETCAF (qui seront présentés lors de la conférence de clôture) que de travailler sur l'accompagnement des parents face à l'incertitude, au diagnostic, à la prise en charge, au soutien de leur enfant.

L'intégration des nouveau-nés exposés à l'alcool pendant la grossesse dans les réseaux de suivi des enfants vulnérables en étant à ses prémises, l'objectif est de présenter le dispositif pédiatrique et de réfléchir à la place que chaque structure, chaque profession, peut prendre dans le soutien à la famille et dans le travail en partenariat. Il s'agit ainsi de repérer et d'anticiper les freins et les leviers au bon déroulement du suivi de l'enfant sur toute la période de son inclusion dans le réseau pédiatrique. Les interventions ont vocation à donner un point de départ commun à la réflexion entre participants.

*\*\*L'inscription aux ateliers est gratuite et implique la participation assidue des professionnels à l'ensemble du cycle de quatre ateliers.*

**SEANCE 1, jeudi 5 novembre 2015 (9h-12h30) :**

**Aborder les difficultés ou troubles de l'enfant**

**Intervention 1 :** *Comment travailler sur l'alcoolisation fœtale sans mettre l'alcoolisation maternelle au centre (mise en péril de l'alliance thérapeutique, peur de blesser la mère, culpabilisation excessive ...) ? Comment évoquer le handicap en soutenant les parents ?*

Exposé réalisé par un pédiatre hospitalier, Dr Véronique Prévost (Maternités Port Royal et De La Fontaine)

Handicap de l'enfant et impact sur ses parents :

- L'annonce du handicap
- La prise en compte de ses conséquences pour l'enfant, pour les parents
- L'anticipation des soins à mettre en place
- La culpabilisation des parents, en particulier quand le handicap est lié aux consommations de substances psychoactives de la mère pendant la grossesse

**Débat 1 :** *L'annonce et le lien avec les causes parentales (qui annonce ? comment ? avec qui ? documents écrits ?) Autre problème spécifique, quid de l'annonce d'un handicap éventuel ?*

Analyse et réflexion des participants autour du thème de l'annonce du handicap, de la préparation des parents et de l'enfant aux soins à mettre en place et de la culpabilisation induite pour les parents.

**SEANCE 2, jeudi 3 décembre 2015 (9h-12h30) :**

**Repérage et prise en charge**

**Intervention 2 :** Du repérage des difficultés au repérage des progrès de l'enfant, comment dédramatiser le suivi pédiatrique ?

Exposé réalisé par un binôme en PMI, Séverine Lang (psychomotricienne) et Dr Christine Guy (pédiatre)

Le repérage et ses suites :

- Pratiques professionnelles avec les familles
- Les signes observables en fonction des pathologies
- Communiquer avec l'enfant et avec les parents
- Les différentes prises en charges possibles

**Débat 2 :** Comment proposer une consultation spécifique (pédiatrique, neuro pédiatrique, psychomotricité ? Comment évoquer l'inclusion dans le réseau de suivi des enfants vulnérables ?

Analyse et réflexion des participants autour du thème du cheminement à mettre en place avec les familles, sans heurter, et du risque de déni : le déni des familles, le déni « protecteur » des partenaires professionnels, induits par la crainte que les bilans ne puissent déboucher sur des prises en charge faute de disponibilités en aval, induits par la volonté de protéger les familles de l'angoisse générée par l'annonce de troubles chez l'enfant.

**SEANCE 3, jeudi 14 janvier 2016 (9h-12h30) :**

**Travailler la construction d'un réseau ad hoc, autour d'une famille**

**Intervention 3 :** A partir d'illustrations cliniques, comment travailler ensemble dans la complexité, voire la divergence ?

Exposé réalisé par Cécile Peltier, cadre socio-éducative du DAPSA

Favoriser le travail en réseau autour d'une situation familiale complexe (illustration clinique):

- Repérer les différents intervenants, autour des adultes, autour de l'enfant
- Co-construire un réseau ad hoc en intégrant les partenaires professionnels et en recherchant la participation des parents comme acteurs des soins de leur enfant
- Tenir compte des missions, capacités et limites de chacun pour travailler de façon concertée et pluridisciplinaire pour cheminer entre partenaires professionnels et en parallèle avec la famille, vers l'accès aux soins du nouveau-né
- Présentation des freins (éventuelles résistances, difficultés administratives, problèmes d'organisation) et des leviers (possibilités d'appui pour la famille, construire et solliciter l'adhésion à des soins supportables)

**Débat 3 :** Comment accepter que certains participent activement et d'autres pas ? (soutenir l'adulte versus soutenir le parent ; quid du temps de l'enfant....) Comment aider le parent à devenir aidant ?

Analyse et réflexion à partir de situations cliniques apportées par les participants : quels appuis pour favoriser l'accès aux soins des familles, et en particulier des enfants ? Comment favoriser la continuité des soins apportés à l'enfant quand les familles se trouvent en situation complexe (croisement de problématiques sociales, médicales, psychologiques, croisement des problématiques des adultes et des enfants, mobilité géographique, ...) ?

**SEANCE 4, jeudi 11 février 2016 (9h-12h30) :**

**« Et maintenant on fait comment ? » : Repérer les freins et les leviers pour en tenir compte dans la construction d'un travail collaboratif**

**Intervention 4 :** Présentation du suivi des enfants vulnérables

Exposé réalisé par un coordinateur du Réseau de Santé Périnatal Parisien (RSPP), Dr SERMASI 9h-10h

Le suivi des nouveau-nés vulnérables au sein du réseau de santé périnatal parisien :

- adhésion des familles
- travail des médecins-pilotes
- calendrier du suivi
- orientation des enfants

**Débat 4 :** Comment articuler un réseau de suivi des enfants vulnérables aux critères pédiatriques suffisamment rigoureux avec la réalité sociale et psychique des familles concernées et des professionnels qui les accompagnent ?

Analyse et réflexion des participants autour des freins et leviers, issus des travaux des trois ateliers précédents, dont les professionnels doivent tenir compte pour favoriser le bon déroulement du suivi des nouveau-nés vulnérables. Faire un bilan des appuis possibles et des points de vigilance.

Les quatre séances d'ateliers font l'objet de comptes rendus. A l'issue des quatre séances une évaluation est réalisée par les participants (cf annexe). Enfin, une synthèse des comptes rendus et des évaluations sera rédigée afin de favoriser la mise en œuvre du travail clinique avec les familles et les enfants concernés, en tenant compte de l'ensemble des points de vigilance et points d'appui qui auront été identifiés.

**Conférence de clôture :**

9h00 - 10h30 Neuropédiatre hospitalier:

**Le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale : quel repérage, quelles conséquences, quelles prises en charge ?**

10h30 – 11h30 Coordinateur de réseau de suivi des nouveau-nés vulnérables :

**Le suivi des enfants vulnérables : mise en œuvre pratique**

11h30 – 12h00 Dr Taboada (médecin psychiatre conseil auprès du réseau DAPSA) :

**Présentation de la synthèse des ateliers : quels points d'appui et points de vigilance pour le suivi des enfants exposés à l'alcool pendant la grossesse ?**

**12h00 – 13h00 Échanges avec la salle**